Rédaction du certificat de décès par les infirmiers

Objectifs :
Comprendre la finalité des statistiques liées aux causes de décès.
Public concerné :

Prérequis : Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier depuis au moins trois ans et être inscrit à l'Ordre national des infirmiers.
Intervenant(s) :
Professionnel de santé, infirmier expérimenté ou médecin en cours d'activité, qualifié, maîtrisant les aspects cliniques, réglementaires et éthiques liés à la constatation du décès.
Moyens pédagogiques et techniques :
Lien ZOOM
Durée de la formation : 12 heures.

Nombre de participants maximum : 25 stagiaires.

Programme :
Horaires jour 1 - de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Modalités d'évaluation des acquis :
Questionnaire pré-formation
Sanction visée : Attestation individuelle de fin de formation et/ou Certificat de réalisation
Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Classe virtuelle
Modalités et délai d'accès
Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :
Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).
Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2026

Conditions tarifaires : nous consulter